



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard  
75006 Paris  
tél. : 01 53 63 55 00  
fax : 01 45 44 95 16  
www.anru.fr

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 novembre 2019

## L'avenir de l'ANRU s'écrit en Seine-Saint-Denis

Le Premier ministre a annoncé ce vendredi dans le cadre du Comité interministériel de la transformation publique que l'ANRU faisait partie des 40 administrations et opérateurs publics amenés à envisager une implantation de leur siège hors de Paris.

Cette annonce rejoint l'ambition de l'ANRU d'écrire une nouvelle étape de son histoire en Seine-Saint-Denis. Territoire emblématique de son action passée et à venir, la Seine-Saint-Denis accueillera ainsi le siège et la centaine de collaborateurs de l'Agence à partir de 2022, date possible de libération des locaux actuels.

Au-delà de la symbolique forte, cette nouvelle perspective permet d'envisager un nouveau siège ouvert sur un territoire riche en projets de renouvellement urbain, tout en restant particulièrement bien desservi par les transports. Une condition essentielle pour poursuivre les rencontres fréquentes avec les élus et leurs équipes venus de tout le territoire national.

Les locaux actuels de l'Agence ne permettaient plus de faire face de façon optimale aux besoins de renforts des équipes dans cette période de forte mobilisation de l'Agence. La relocalisation sera donc une opportunité pour faciliter le travail collectif et accueillir régulièrement les acteurs locaux des projets.

Pour Olivier Klein, Président de l'ANRU : « Par la nature de son engagement, l'ANRU fait partie de ses organismes qui connaissent parfaitement les atouts de la Seine-Saint-Denis. Son action de ces 15 dernières années a d'ailleurs participé à façonner la nouvelle dynamique de ce territoire. C'est donc logique et bénéfique pour la suite de notre action que nous fassions le choix de rejoindre le territoire populaire et en développement qu'est la Seine-Saint-Denis. »

Pour Nicolas Grivel, Directeur général de l'ANRU : « Nous allons travailler très étroitement avec les acteurs locaux, que nous connaissons parfaitement, pour identifier les meilleures opportunités pour notre futur siège. L'ANRU sera ainsi pleinement dans son rôle en amenant de l'activité et des partenaires extérieurs dans un territoire prioritaire. »



**CONTACT PRESSE ANRU**  
Direction des Relations publiques  
et de la Communication

Damien Ranger / Laurence Quercy  
01 53 63 55 05 - dranger@anru.fr -  
lquercy@anru.fr